Rhône-Alpes, Loire
Verrières-en-Forez
le Bourg

Presbytère

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42002631
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : presbytère

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1986, AH, 101

Historique

L´ancien presbytère est détruit et la commune, en septembre 1953, souhaite le reconstruire d´après les plans de l´architecte Genton Pierre (avenue d´Allard à Montbrison, et 8 rue Auguste Comte à Lyon) pour un montant global de 4 700 000 F (emprunt de 4 000 000 F) ; les travaux en question pourront être agréés dans le plan d´équipement National sans que la commune puisse bénéficier d´une subvention de l´état. Par ailleurs la commune ayant acquis en 1950 un immeuble pour loger le desservant de la paroisse, il conviendra de procéder à l´aliénation dudit immeuble dont la conservation ne paraît plus justifiée. Le produit de l´aliénation viendra en déduction de l´emprunt à contracter par la commune. La commune décide cependant de conserver l´immeuble acquis pour le logement éventuel du facteur receveur. Le 1er août 1954, la commune traite de gré à gré avec M. Poyet Régis, artisan maçon à Chazelle-sur-Lavieu, pour les travaux de maçonnerie, béton armé et couverture pour un montant de 16 888 000 F. Deux années plus tard, en mai 1956, M. Chevaleyre réalise un mur mitoyen séparant l´école publique située à l´ouest et le presbytère à l´est, et le 17 juin de la même année la réception provisoire du presbytère est réalisée.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1954 (porte la date, daté par source), 1956
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Genton (architecte, attribution par source), Régis Poyet (maître maçon, attribution par source)

Description

Bâtiment en moellons de granite avec des encadrements de baies en moellons de granite également. Le bâtiment comprend trois niveaux : un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré. L'élévation de la façade principale comporte 4 travées avec une porte d'entrée sur la deuxième travée à partir de la gauche ; la travée de gauche comporte au rez-de-chaussée surélevé une porte fenêtre qui remplace vraisemblablement une ancienne fenêtre ; la travée de droite, à l'étage de soubassement devait comprendre un niveau pour bétail, aujourd'hui une porte encadrée d'une fenêtre ont été établies dans l'encadrement primitif. Une pierre sculptée en remploi dans la façade représente une Vierge à l'Enfant Jésus sculptée en creux dans une niche en arc plein-cintre (cette sculpture proviendrait-elle de l'ancien presbytère ?) une croix / 1954 (date portée sur le linteau de la porte d'entrée)

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à deux pans

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : Vierge à l'Enfant

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Historique du presbytère de Verrières-en-Forez
Une école presbytérale est fondée au village de Verrières-en-Forez par son nouveau curé, l´abbé Pierre Périer (J. Barou, **Le petit séminaire de Verrières...**), nommé dans cette paroisse en janvier 1804 (Vachet, p. 726). L´enseignement est donné par le curé et par un professeur laïc. Dès octobre 1804, il y a une quarantaine d'élèves, puis plus de 100 en 1807 (entre 107 et 150 selon les sources consultées par J. Barou) ; ils sont 313 en 1809.
L´école est d´abord installée au presbytère : « une vieille maison mutilée et chancelante et dans une grange ouverte au vent, à la pluie et mal éclairée (...) Leur dortoir était un grenier sous les tuiles, et ils y montaient par une échelle de meunier (...) Les fenêtres mal jointes n'étaient closes que par du papier. (...) Plusieurs élèves étaient logés dans les maisons du bourg (J. Bonjour, Centenaire du petit séminaire de Verrières, imp. E. Brassart, Montbrison, 1905 ; cité par J. Barou). En 1809, l´institution bénéficie d´une donation qui lui permet de déménager dans de nouveaux locaux, libérant ainsi le presbytère. Le 5 janvier 1873, la commune demande au préfet la possibilité d´affecter le produit de la taxe de mobilisation à la construction d´un presbytère ou d´un nouveau cimetière. Il n´y a donc pas de cure dans la commune pour le curé et son vicaire qui perçoivent une indemnité de logement ; note d´un fonctionnaire de la préfecture : le desservant et le vicaire sont logés au séminaire : le curé Chausse en est le supérieur et le vicaire y enseigne. Une maison est toujours louée à cette fin en 1905. Le 13 décembre 1908 la commune demande à ce que lui soit attribué le petit bâtiment adossé à l´église qui servait autrefois de presbytère ; l´actuel se trouvant dans les locaux du séminaire. Après la suppression de ce dernier en 1906, le préfet envisage dès 1907 d´en attribuer les bâtiments à la commune pour y installer les écoles (AC Verrières). En janvier 1909, la commune, sur invitation du préfet, sollicite la propriété des immeubles bâtis et non productifs de revenus ayant appartenu à l´ancien séminaire ; en novembre 1909. Finalement, la vente par la commune des bâtiments est décidée, par adjudication, en juin 1912, sauf une petite partie au nord-est [erreur pour sud-est ?] (dite « annexe » du séminaire, d´une superficie de 3000 m²), à l´ouest de l´église, pour construire un presbytère et annexer le chemin vicinal 44 ; un procès-verbal d´estimation est dressé par Thévenet, expert.
En attendant, avec la disparition du séminaire, un bâtiment servant de presbytère est loué ; un bail entre la commune et le curé est signé pour 17 ans à partir de juillet 1919. La commission des travaux, en juin 1930, envisage la destruction de la vieille cure qui est en très mauvais état ; il est précisé, en décembre 1934, que le bâtiment qui menace ruine sera rasé à 1,50 m ou 2 m du sol et que les tuiles, les poutres et boiseries (bois de chauffage) seront récupérées pour les écoles communales. L´ancien presbytère au chevet de l´église est détruit et la commune cherche un moyen d´en reconstruire un. En avril 1949 le site de l´ancienne école de garçon n´étant pas satisfaisant pour cette fin, la commune demande à l´administration que lui soit remise la parcelle de terrain actuellement en jardin se trouvant au nord du bourg où s´est édifiée une petite maison précédemment occupée par Mr Fougerouse, laquelle maison pourrait être louée au survivant ecclésiastique dont le presbytère actuel est vétuste et ne correspond pas aux mesures élémentaires d´occupation locative (il doit s´agir de la maison 1986 AH 126 qui deviendra par la suite une colonie de vacances). Le 30 avril 1950, une délégation municipale est chargée d´acheter la maison et son jardin pour y aménager un presbytère et de désigner un architecte pour établir le devis des travaux à y réaliser. Le 19 novembre 1950 l´ancienne maison Fougerouse et 24 ares de terrain attenant sont acquis par la commune ; M. Palmier, architecte de la ville de Montbrison, est chargé d´aménager le terrain et d´agrandir l´immeuble. Le curé trouve cependant que le nouveau presbytère se trouve trop éloigné de l´église (220m). Des travaux de réparations de toiture et menuiserie, de platerie et peinture sont envisagés : devis de M. Morin, artisan menuisier à Verrières pour 102 000 F, devis de M. Victor, artisan peintre à Verrières pour 58 000 F. En juillet 1951, le nouveau presbytère est provisoirement loué.

L´ancien presbytère est détruit et la commune, en septembre 1953, souhaite le reconstruire d´après les plans de l´architecte Genton Pierre (avenue d´Allard à Montbrison, et 8 rue Auguste Comte à Lyon) pour un montant global de 4 700 000 F (emprunt de 4 000 000 F) ; les travaux en question pourront être agréés dans le plan d´équipement National sans que la commune puisse bénéficier d´une subvention de l´état. Par ailleurs la commune ayant acquis en 1950 un immeuble pour loger le desservant de la paroisse, il conviendra de procéder à l´aliénation dudit immeuble dont la conservation ne paraît plus justifiée. Le produit de l´aliénation viendra en déduction de l´emprunt à contracter par la commune. La commune décide cependant de conserver l´immeuble acquis pour le logement éventuel du facteur receveur. Le 1er août 1954, la commune traite de gré à gré avec M. Poyet Régis, artisan maçon à Chazelle-sur-Lavieu, pour les travaux de maçonnerie, béton armé et couverture pour un montant de 16 888 000 F. Deux années plus tard, en mai 1956, M. Chevaleyre réalise un mur mitoyen séparant l´école publique située à l´ouest et le presbytère à l´est, et le 17 juin de la même année la réception provisoire du presbytère est réalisée.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 18 octobre 1868-5 juin**
  AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 18 octobre 1868-5 juin 1887. **Délibérations multiples concernant le presbytère**. **5 janvier 1873** : lemande pour que le produit de la taxe de mobilisation (2171,35 F) puisse être affecté soit à l´achat d´un presbytère, soit d´un nouveau cimetière, dont la commune aura incessamment besoin. **10 mars 1886** : indemnité de logement pour le curé et son vicaire. Il n´y a donc pas de presbytère ; la commune envisage d´en construire un, mais loue toujours en 1905.

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er novembre 1906-25 mai**
  AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 1er novembre 1906-25 mai 1941. **Délibérations multiples concernant le presbytère**. **13 décembre 1908** : la commune demande que lui soit attribué le petit bâtiment adossé à l´église qui servait autrefois de presbytère... presbytère dans les locaux du séminaire. **27 juillet 1919** : bail entre la commune et le curé, pour 17 ans, et pour un petit bâtiment en très mauvais état qui a servi autrefois de presbytère. **8 juin 1930** : « vieille cure » : « la commission des travaux s´occupera de faire le nécessaire pour utiliser les matériaux (tuiles) et bois de chauffage à répartir entre les écoles. **16 septembre 1934** : la vieille cure menace ruine et présente un danger. Le conseil charge Morin menuisier de récupérer les tuiles et débiter les vielles poutres en bois de chauffage pour les écoles. **9 décembre 1934** : le bâtiment sera rasé à 1,50-2 m du sol, les ouvertures côté cour de l´école seront murées, les poutres et boiseries seront partagées en 2 lots : école de garçons et école libre de filles

- **AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 15 août 1941-5 mai 1963.**
  AC Verrières-en-Forez. Registres de délibérations du conseil municipal, 15 août 1941-5 mai 1963. **Délibérations concernant le presbytère**. **7 avril 1949**. Vu le refus de la désaffectation du jardin et de la cour de la vieille école (lettre du sous-préfet du 23 juillet 1949), le conseil municipal, considérant que les vieux bâtiments de la vieille école seuls désaffectés sont insuffisants pour la construction d´un presbytère (aménagement) et ses dépendances, décide : de demander à l´administration le retour à la commune des biens diocésains qui avaient été dévolus à l´oeuvre des Enfants de la Montagne, laquelle oeuvre a cessé d´exister. Ces biens avaient été donnés par les propriétaires de Verrières pour être affectés comme dons à des oeuvres diocésaines, lesquelles avaient créé un séminaire dans la commune et les terrains remis à cette organisation devaient servir de dépendances et de sources d´approvisionnement audit séminaire. Le conseil demande que soit remise à la commune la parcelle de terrain actuellement en jardin se trouvant au nord du bourg où s´est édifiée une petite maison précédemment occupée par M. Fougerouse. Cette maison pourrait être louée à l´ecclésiastique dont le presbytère actuel est vétuste et ne correspond pas aux mesures élémentaires d´occupation locative. **30 avril 1950**. Délégation municipale pour l´achat de la maison et du jardin devant servir à l´aménagement d´un presbytère. **22 octobre 1950**. Nouveau presbytère, conditions de réalisation et d´amortissement de l´emprunt. La commission se chargera de désigner un architecte pour établir le devis des travaux d´aménagement du terrain et de la maison **19 novembre 1950**. Nouveau presbytère, acquisition de l´immeuble (maison Fougerouse) et du terrain attenant 24 ares. Aménagement du terrain et agrandissement de la maison actuelle. L´architecte sera M. Palmier, architecte de la ville de Montbrison. Le curé trouve que le nouveau presbytère se trouve trop éloigné de l´église (220 m.) **10 décembre 1950**. Nouveau presbytère, travaux de réparations de toiture et menuiserie (devis de M. Morin, artisan menuisier à Verrières : 102 000F). Travaux de platerie et peinture à l´intérieur de l´immeuble (devis de M. Victor, artisan peintre à Verrières : 58 000F) **15 juillet 1951**. Location provisoire du nouveau presbytère. **13 septembre 1953**. Plan du presbytère

à l´est de l´église. Le conseil municipal après avoir entendu les explications de l´architecte Pierre Genton, avenue d´Allard à Montbrison, ou 8 rue Auguste Comte à Lyon, approuve les plans de ce bâtiment et lui donne ordre de préparer les devis et d´engager les formalités nécessaires pour faire approuver les plans et devis de ce presbytère. Montant global de la construction : 4 700 000 F (emprunt de 4 000 000 F) **15 novembre 1953**. Les travaux en question (presbytère à l´est de l´église) pourront être agréés dans le plan d´équipement national sans que la commune puisse bénéficier d´une subvention de l´État. Par ailleurs la commune ayant acquis en 1950 un immeuble pour loger le desservant de la paroisse, il conviendra de procéder à l´aliénation dudit immeuble dont la conservation ne paraît plus justifiée. Le produit de l´aliénation viendra en déduction de l´emprunt à contacter par la commune. La commune décide de conserver l´immeuble acquis pour le logement éventuel du facteur-receveur. **1er août 1954**. Approbation de traité de gré à gré concernant le presbytère : maçonnerie, béton armé, couverture ; M. Poyet Régis, artisan maçon à Chazelles-sur-Lavieu (1 6888 000 F) **13 mai 1956**. Travaux à effectuer : construction d´un mur mitoyen séparant l´école publique à l´ouest et le presbytère à l´est, par Mr Chevaleyre, pour 1555 000 F **17 juin 1956**. Presbytère : procès-verbal de réception provisoire. **7 décembre 1958**. Presbytère : habité depuis le 1er janvier 1958, il y a lieu de régulariser cette situation par la conclusion d´un bail avec le curé Faucoup.

- **AD Loire. Série O : 1597. Verrières-en-Forez. Dossier : logement du desservant 1885. pas de**
  AD Loire. Série O : 1597. Verrières-en-Forez. **Dossier : logement du desservant 1885**. pas de presbytère. Le conseil municipal accorde au curé une indemnité de logement et un supplément de traitement au vicaire. Note d´un fonctionnaire de la préfecture : le desservant et le vicaire sont logés au séminaire : le curé Chausse en est le supérieur et le vicaire y enseigne. **1922**. Le presbytère est encore loué.

Bibliographie

- **BONJOUR. J. (abbé supérieur du petit séminaire de Verrières). Centenaire du petit séminaire de**
  BONJOUR. J. (abbé supérieur du petit séminaire de Verrières). **Centenaire du petit séminaire de Verrières, 1804-05 - 1805-05, et triduum en l´honneur du curé d´Ars. Compte-rendu des fêtes et de la réunion générale des anciens maîtres et élèves, 11, 12 et 13 juin 1905**. Montbrison : imprimerie E. Brassart, 1905

Illustrations

Vue générale
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134200001NUCA

Presbytère, façade principale,
vue d'ensemble de la sculpture
de la Vierge à l'Enfant.
Phot. Thierry Monnet
IVR82_20134200002NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Verrières-en-Forez (IA42001491) Verrières-en-Forez
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :

Village de Verrières-en-Forez (IA42002628) Verrières-en-Forez

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue générale

IVR82_20134200001NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Presbytère, façade principale, vue d'ensemble de la sculpture de la Vierge à l'Enfant.

IVR82_20134200002NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation